CERCLE D'HISTOIRE
A U D E R G H E M

L I G O T

LOUIS SCHREYERS ET NADINE DE VOS

2018

Ligot en 2016.

Ligot, la plus ancienne enseigne d'Auderghem

La société Ligot est la plus ancienne firme d'Auderghem encore en activité à ce jour. Elle est installée depuis sa fondation aux actuels n°s 1310 à 1314 chaussée de Wavre.

Le bâtiment, construction classique du XVIIIe siècle, évoque les anciens estaminets régionaux adjoints d'une forge comme on en trouvait à l'époque le long des grandes routes.

La pierre surplombant une des portes indique 1772, date de la construction. La pierre mentionne en outre : W.V.H. et M.C.C.M., sans doute pour Wynants Van Haelen et Marie Catherine Coosemans. En 1782, la maison abritait l'auberge du *Vogelsanck*.

Dans un de ses ouvrages[1], Mademoiselle Augusta Maes nous donne une information très précise à ce sujet :

1772 1/2 b. de terre à front de la nouvelle chaussée vers Notre-Dame-au-Bois, jouxtant un bien de Val-Duchesse, un bien de la douairière de Kessel et l'ancien chemin vers Bruxelles. Ce fonds fut donné en emphytéose en 1772 à Wynant Van Haelen qui y construisit deux maisons de pierre avec étables, écuries et jardin. Le 12 février 1782 il fit don du bail à sa seconde épouse Marie-Catherine Coosemans. Le 29 octobre 1784, le fils de celle-ci, François Coosemans et sa femme Barbara Van Moer achetèrent le terrain en vente publique pour 1.750 fl. de change. La propriété, qui comporte à ce moment une ferme et un cabaret, est dénommée *De Vogelsanck*. Rouge-Cloître ne récupéra pas ce bien en 1790. AGR. Arch. eccl. Brabant, 16258.- Greffes scabinaux Bruxelles, 7537, 9913.

[1] A. Maes, *Rouge-Cloître Son domaine foncier, ses revenus, ses charges*, Éditions du Cercle, Bruxelles, 1992.

À la fin du XVIIIe siècle fut créée à cet endroit une activité métallurgique rachetée en 1847 et développée par le baron Eugène Amour de Cartier (1803-1869)[2]. La même année, l'entreprise devint la *Société Anonyme d'Auderghem pour la fabrication de la céruse et du minium de fer.* Le baron de Cartier ajouta un établissement industriel comprenant fabrique, tonnellerie, scierie mécanique[3]… En 1881, fut créée la *Nouvelle Société Anonyme d'Auderghem pour la fabrication de la céruse et du minium de fer*. On retrouve l'usine sur la Grande carte topographique de Belgique de Vandermaelen : une fabrique de produits chimiques y est mentionnée, en pleine campagne, le long de la chaussée de Wavre.

C'est à Eugène Amour de Cartier que l'on doit l'utilisation du minium de fer dans la fabrication des peintures anticorrosives.

« Dans les années 1860, de Cartier disposait de 51 certificats d'administrateurs du chemin de fer, de savants et de grands industriels, qui tous avaient expérimenté ou employé avec succès son minium de fer. Il reçut bien souvent une distinction lors des nombreuses foires internationales [...] Mais il nous semble que c'est l'Exposition universelle de Paris en 1867 qui couronna véritablement les efforts et la persévérance des de Cartier : le cahier des charges pour la construction du grand palais de cette exposition, un gigantesque bâtiment occupant tout le Champ-de-Mars et fait de maçonnerie de fer et de verre, comprenait une clause obligeant l'entrepreneur à utiliser le minium de fer en provenance de la fabrique d'Auderghem, l'unique produit de provenance étrangère que la Commission toléra. La Tour Eiffel, quelque vingt ans plus tard, fut à l'origine aussi peinte au minium de fer mais nous n'avons pas la preuve qu'il provint des usines d'Auderghem. »[4]

---

[2] Eugène Amour de Cartier fut, de 1842 à 1847, bourgmestre de Watermael-Boitsfort et donc également d'Auderghem dont elle faisait partie. En 1840, il devint aussi propriétaire du château de Val-Duchesse qui resta dans le giron familial jusqu'en 1872.

[3] *Inventaire visuel de l'architecture industrielle à Bruxelles,* recherche réalisée par les archives d'architecture moderne pour le Ministère de la Communauté française, 1980. Auteurs de la fiche : J.P. Majot et E. Masquelin.

[4] Christian Clauss, *Histoire contemporaine de Val Duchesse*, Homes International, 2016, p. 70. À propos de la Tour Eiffel, voir ci-après, pages 7 et 20.

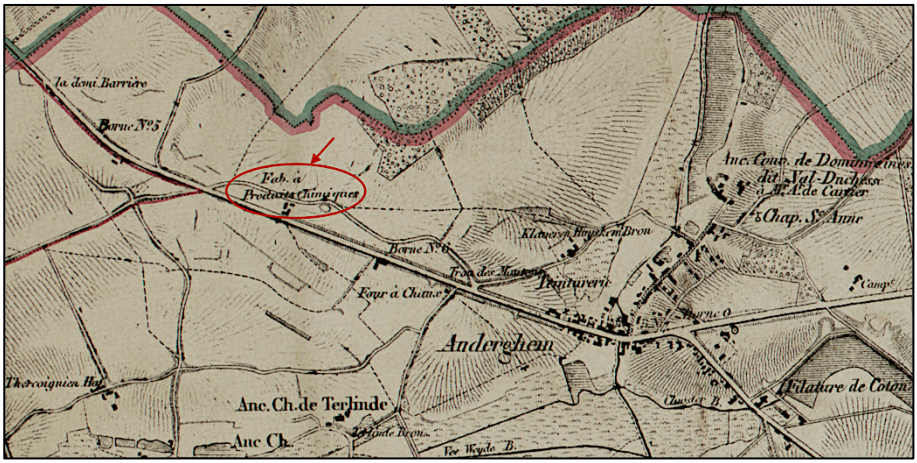

Extrait de la carte de Philippe Vandermaelen, années 1846-1854.
Réalisé avec Brussels urbIS ©®

Action privilégiée au porteur de la Nouvelle Société Anonyme d'Auderghem constituée le 5 mars 1881.

NOUVELLE SOCIÉTÉ ANONYME
D'AUDERGHEM
pour la fabrication de la céruse et du minium de fer

Constituée par acte passé devant le notaire BROUWET, à Bruxelles, le 5 mars 1881, et publié, aux annexes du Moniteur Belge, le 20 du même mois.

CAPITAL SOCIAL : 500,000 FRANCS

DIVISÉ EN 1,200 ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE 250 FRANCS CHACUNE.
800 ACTIONS ORDINAIRES DE 250 FRANCS CHACUNE.

ACTION PRIVILÉGIÉE AU PORTEUR
DE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS
ENTIÈREMENT LIBERÉE

Fr. 250 N° 0949 Fr. 250

Auderghem, le 31 mars 1881.
DEUX ADMINISTRATEURS

Tableau de Jan Degreef daté de 1876 montrant la chaussée de Wavre et la Société Anonyme d'Auderghem.

Fin du XIXe siècle.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION
DE
l'Agriculture & de l'Industrie

2e DIRECTION LITT. B

N° 80008.

BREVET D'INVENTION

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics,

Vu la loi du 24 Mai 1854;

Vu le procès-verbal dressé le Vingt-un Décembre 1887,

à une heure 30'

au Greffe du Gouvernement provincial du Brabant,

ARRÊTE :

Article 1er.

Il est délivré à Monsieur le Baron P. E. de Cartier

et à la Nouvelle Société anonyme d'Audergherm,

à Audergherm,

un brevet d'invention

pour un mastic industriel simple et amianthé pour joints à vapeur.

Article 2me.

Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.

Au présent arrêté demeurera joint le duplicata, certifié conforme par l'intéressé, de la description, avec le dessin déposé à l'appui de la demande.

Bruxelles, le 31 Décembre 1887.

Au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics :
LE DIRECTEUR DE L'INDUSTRIE,

Amoristeau

LOI DU 24 MAI 1854

Article 18.

La date légale de l'invention est constatée par le procès-verbal dressé lors du dépôt de la demande du brevet.

Article 22.

Lorsque la taxe fixée à l'art. 3 de la loi du 24 Mai 1854 n'aura pas été payée dans le mois de l'échéance, le titulaire, après avertissement préalable, devra, sous peine d'être déchu des droits que lui confère son titre, acquitter, avant l'expiration des six mois qui suivront l'échéance outre l'annuité exigible une somme de dix francs (*).

Article 23.

Le possesseur d'un brevet devra exploiter, ou faire exploiter en Belgique, l'objet breveté, dans l'année, à dater de la mise en exploitation à l'étranger.

Toutefois le gouvernement pourra, par un arrêté royal motivé, inséré au *Moniteur* avant l'expiration de ce terme, accorder une prorogation d'une année au plus.

A l'expiration de la première année ou du délai qui aura été accordé, le brevet sera annulé par arrêté royal.

L'annulation sera également prononcée lorsque l'objet breveté, mis en exploitation à l'étranger, aura cessé d'être exploité en Belgique pendant une année, à moins que le possesseur du brevet ne justifie des causes de son inaction.

(*) *Ce paiement doit s'effectuer entre les mains du receveur compétent par le titulaire en personne ou par son mandataire.*

Brevet d'invention de 1887 attribué au baron Paul de Cartier, fils d'Eugène Amour de Cartier, et à sa société pour un mastic industriel pour joints à vapeur.

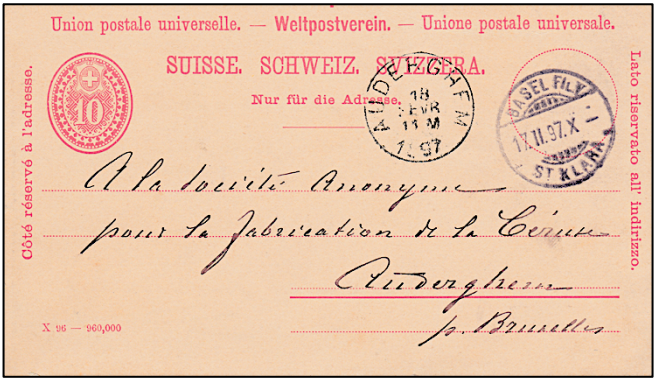

Cartes postales adressées à la Société Anonyme d'Auderghem, 1889, 1895, 1897.

La Société Anonyme d'Auderghem fournissait ses produits dans le monde entier.

Un des clients les plus remarquables de cette entreprise fut sans conteste l'équipe de Gustave Eiffel (voir page 20) . Si nous n'avons pas trouvé de document l'attestant, les descendants de Nicolas Ligot sont formels pour dire que c'est bien la Société Anonyme d'Auderghem – dont Nicolas Ligot était alors directeur-gérant – qui a fabriqué la première couche de peinture de la tour Eiffel en minium de fer d'un ton brun-rouge. Cette couleur l'avait fait surnommer « le poignard sanglant au cœur de Paris » par ses détracteurs.

« La protection des pièces métalliques de la tour Eiffel a été mise en œuvre dès la construction, et en double couche. La première était passée en atelier, avant même que les poutrelles ne soient sur le chantier, et la seconde sur le chantier, dès qu'elles étaient en place, elles étaient aussitôt recouverte d'une première couche en minium de fer. L'entrepreneur de peinture […] fit passer une seconde couche lorsque la tour fut terminée, en mars 1889. Celle-ci était à l'huile de lin. Deux mois plus tard il appliqua une nouvelle couche vernissée, c'est elle qui donna à la tour sa couleur brun-rouge. » [5]

Georges Garen (1854- ?), *Embrasement de la Tour Eiffel pendant l'Exposition universelle de 1889,* Musée d'Orsay, Paris (domaine public).

[5] https://www.merveilles-du-monde.com/Tour-Eiffel/Peinture-de-la-tour-Eiffel.php Site consulté en mars 2018.

Trois entêtes de lettres nous donnent des informations intéressantes sur cette entreprise.

La première, ci-dessus, datée de 1898, nous informe que N. Ligot était alors directeur-gérant de la Société Anonyme d'Auderghem. Notons le nombre impressionnant de médailles, récompenses et mentions honorables attribuées aux produits de cette société dans diverses expositions internationales.

La deuxième entête nous indique que le numéro de l'immeuble a changé. Cette numérotation changera, encore une fois, pour devenir les 1310-1314 actuels.

Ci-après, la troisième lettre, datée de 1912, indique N. Ligot comme successeur de la Société Anonyme d'Auderghem. Cette société fut en effet reprise par Nicolas Ligot le 28 juillet 1903. Nous apprenons aussi que la « maison » – la Société Anonyme d'Auderghem – fut fondée en 1847 et que la firme est, en 1912, fournisseur de l'État libre du Congo. Quant au contenu de la lettre, il nous dit que les raccordements aux égouts ont dû être faits vers 1912 et attire notre attention sur la numérotation des bâtiments situés alors aux n°s 499, 501, 262 à 270 et 294 chaussée de Wavre.

Société Anonyme d'Auderghem

MARQUE S A A DÉPOSÉE

Adresse télégraphique:
„CÉRUSES AUDERGHEM"
A.B.C. CODE 5ME EDITION
TÉLÉPHONE L 649

MAISON FONDÉE EN 1847

BREVETÉ S.G.D.G.

50 Médailles & Mentions honorables

LITHOPONE
BLANC DE ZINC
CÉRUSE
ex POUDRE BROYÉE
Minium de Fer
MINIUM DE PLOMB
TOUTES COULEURS SUPERFIES
GOUDRON DISTILLÉ
BLACK VARNISH
VERNIS NOIR LAQUÉ
VUURLAQUE
OCRES
Mastic noir
(GENRE SERBAT)
POUR JOINTS À VAPEUR
MASTIC POUR VITRIERS
SICCATIFS VERNIS ANGLAIS
et tous articles pour la peinture

Fournisseur de l'État Libre du CONGO

COMPTE CHÈQUES POSTAUX N° 8636.

pour la
FABRICATION DE LA CÉRUSE & DU MINIUM DE FER

N. LIGOT SUCCESSEUR

BUREAUX: 1206, CHAUSSÉE DE WAVRE
USINES: CHAUSSÉE DE WAVRE ET RUE VALDUC

Auderghem (Bruxelles), le 5 septembre 1914

N. Ligot
Successeur de la
Société Anonyme d'Auderghem lez Bruxelles
pour la FABRICATION DE LA CÉRUSE ET DU MINIUM DE FER

Adresse Télégraphique:
CÉRUSES - AUDERGHEM
A.B.C. Code Used
Téléphone: 1778
BRUXELLES.

BLANC DE ZINC
Céruses en poudre et broyées
Miniums de Fer supérieurs et ordinaires
et Vernis Prunaulb anti-sudoriques
GOUDRON DISTILLÉ
Black Varnish - Vernis noir laqué
VUURLAQUE - OCRES DIVERSES
MASTIC DE VITRIER
Mastic Noir Industriel (Genre Serbat)
pour joints à vapeur.
SICCATIFS - VERNIS ANGLAIS
Minium de Plomb
et tous articles pour la peinture.

BREVETÉS

MAISON FONDÉE EN 1847.

MARQUE S A A DÉPOSÉE

Fournisseur de l'État Libre du CONGO

Auderghem (Belgique) le 27 Mars 1912
près Bruxelles

BUREAUX: 294, CHAUSSÉE DE WAVRE
USINES: CHAUSSÉE DE WAVRE ET RUE VALDUC.

LIGOT
25 MAR 1912
25/6 B

A Messieurs les Membres du Collège Echevinal
Auderghem

N° ____
ANNEXE: ____

Veuillez, je vous prie, m'autoriser à faire les raccordements à l'égout de la Chaussée de Wavre de mes bâtiments Nos 494, 501, 294, 262, 264, 266, 268 & 270. —

Je vous présente, Messieurs, mes salutations distinguées,

Signature

Classé

325

Ces photos illustrent un autre secteur d'activité des usines Ligot. Ci-dessus, l'affiche en arrière-plan nous permet de donner une date approximative. Elle indique, en effet, que cette savonnerie est située au 294 chaussée de Wavre, numérotation antérieure à 1916.

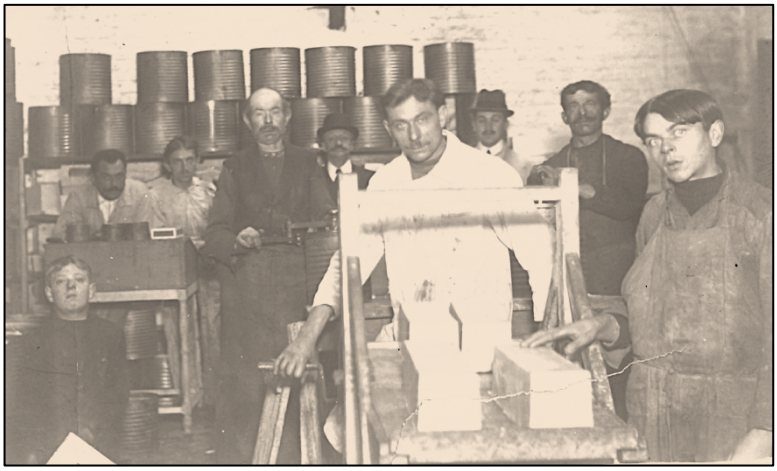

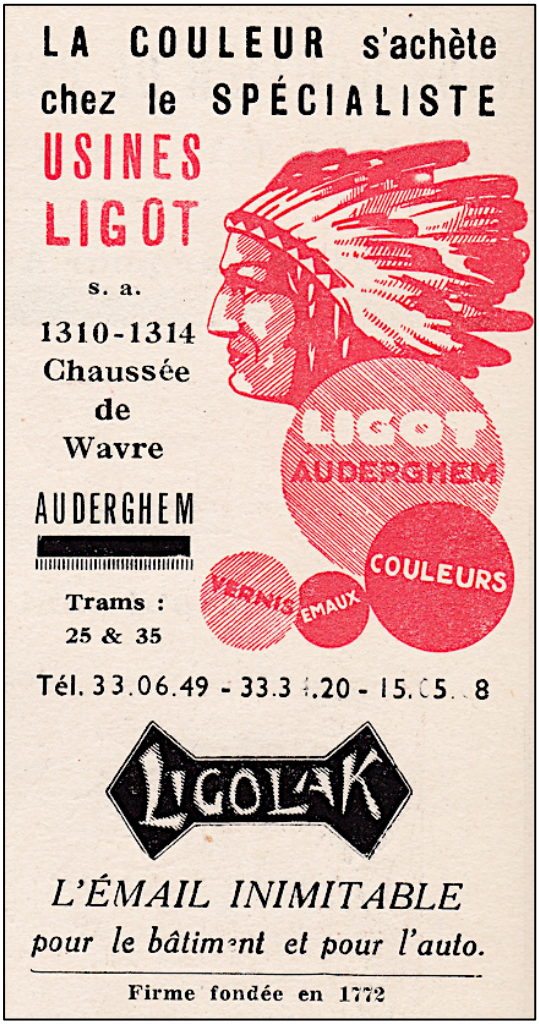

L'entreprise devint une société anonyme en 1929.

Ci-contre, une annonce publicitaire dans un guide routier de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg de 1935.

Observons que la date de fondation de la firme indiquée ici est l'année 1772, qui est en réalité la date de construction des bâtiments.

La tête d'Indien est devenue l'emblème de la S.A. Ligot à la suite d'un spectacle de Buffalo Bill[6] auquel assista Nicolas Ligot qui fut frappé par la richesse des couleurs de la coiffe des Indiens.

[6] Buffalo Bill fit deux tournées en Europe, en 1891 et en 1906. Les deux fois, il passa par la Belgique.

Nicolas Ligot (1858-1936) épousa Rosalie Bombeeck (1852-1937) en 1889. En 1903, ils rachetèrent ensemble à Paul de Cartier, fils du fondateur, la Société Anonyme d'Auderghem dont Nicolas était, depuis quelques années déjà, le directeur-gérant.

Ils eurent trois enfants : Séraphin, Adolphe et Juliette nés respectivement en 1890, 1892 et 1896. Adolphe, chimiste à la ville de Bruxelles, ne prit jamais part à la direction des usines. Ce furent Séraphin et Juliette qui, au décès ou à la retraite de Nicolas, dirigèrent l'entreprise familiale.

Juliette épousa Gino Sciarelli (avec un seul r à l'époque[7]), un Italien propriétaire d'une fiduciaire ayant des bureaux à Paris ainsi qu'à Bruxelles où ils étaient installés dans des locaux de la maison Ligot. Ils eurent un fils unique, Mario, né en 1931.

Au décès de Juliette, la famille Ligot fit comprendre à Gino et Mario qu'ils n'étaient pas les bienvenus et qu'ils n'avaient rien à dire dans l'affaire. Comme Gino avait perdu une grosse partie de sa clientèle pendant la guerre, il retourna avec son fils en Italie. C'est là qu'il décéda, fin des années 1940, laissant Mario orphelin à dix-sept ans à peine.

Mario revint en Belgique et fit valoir ses droits ; Séraphin le prit à son service comme apprenti.

En 1955, après son service militaire, Mario devint administrateur de la société qu'il stabilisa, assurant une remontée constante de son chiffre d'affaires.

Petit à petit, part après part, Mario racheta la société aux membres de la famille Ligot ; début des années 1970, il en était propriétaire.

Il diversifia l'entreprise pour en faire l'actuel Déco Ligot, essentiellement axé sur le négoce de peintures, papiers peints, tapis plain, parquets, vinyles, stores et tentures…

Mario a épousé Felicidad Martin-Asensio avec qui il a eu trois enfants : Georges, Juliette et Marc. Juliette ne participe pas à la gestion de l'entreprise et Marc y a travaillé une dizaine d'années avec Georges qui, depuis 1996, est toujours aux commandes.

---

[7] Une coutume de la famille Sciarelli voulait que l'on ajoutât un r au patronyme, lorsqu'on avait bien réussi dans la vie. Ceci explique les deux orthographes que l'on trouve dans les documents commerciaux. Aujourd'hui, Georges a fait régulariser le nom de Sciarrelli.

Des tarifs de 1936 donnent une idée du très large éventail de la production des usines Ligot à cette époque.

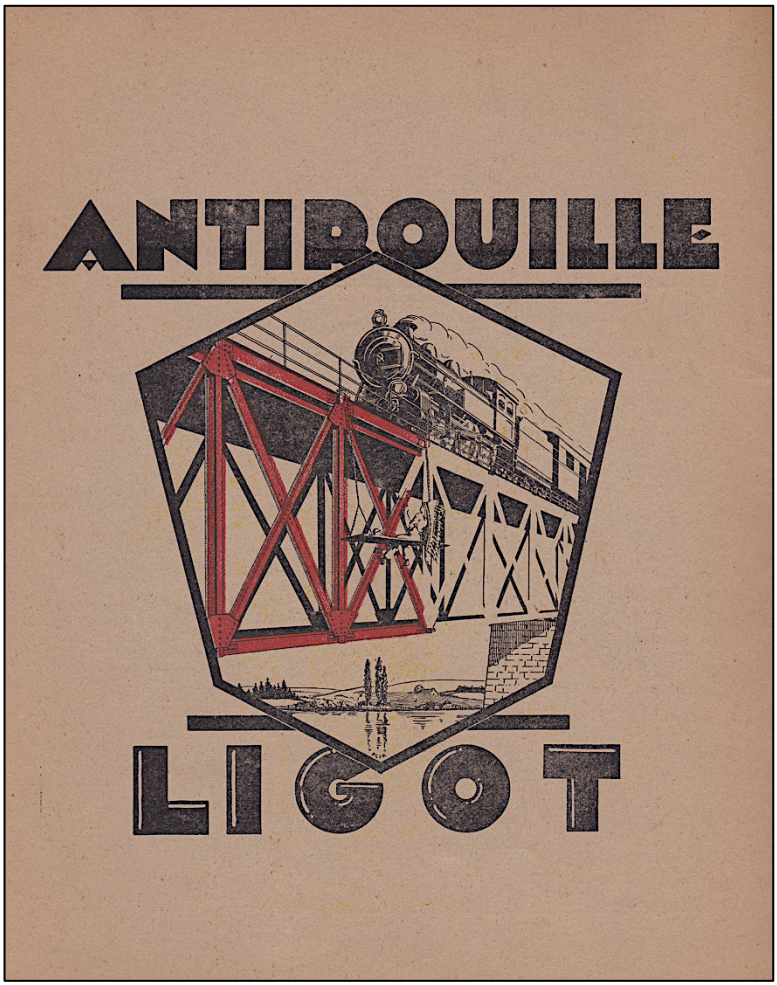
ANTIROUILLE
LIGOT

Nos spécialités :

CERUSE LIGOT,
un blanc broyé exempt de plomb, d'une résistance parfaite aux intempéries, aux gaz sulfureux et ammoniacaux.

LIGOLUX
un émail à base de gomme synthétique, d'huile de tung et de caoutchouc chloré ; d'un prix de beaucoup inférieur aux spécialités étrangères, égales en qualité. Résiste aux chocs, à l'usure, aux actions chimiques et mécaniques, aux trépidations.

HYDROLAC,
émail mat et demi-mat, s'appliquant directement sur plâtre, ciment même humide. Convient spécialement pour la peinture des caves, salles de fermentation, appareils frigorifiques, etc.

LIGOLAK,
la peinture laquée de grande classe, d'un brillant durable. Les teintes les plus riches, le pouvoir couvrant le plus étendu.

LIGOLIN,
la détrempe hygiénique, décorative, lavable. Pour l'intérieur, l'extérieur, la publicité, la fresque.

LIGOLITH,
la couleur préparée à l'huile de lin, obtenue avec les meilleurs pigments. Pour l'extérieur, nous recommandons la qualité HERMINE.

ANTIROUILLE LIGOT,
la peinture antirouille qui protège, grâce à une élasticité permanente lui permettant de suivre sans crevasser les différents mouvements – même brusques – du métal.

MINIUM ROUGE 3/7.
Le minium de fer antirouille, le seul efficace. C'est à notre fondateur, le baron de Cartier, que reviennent la découverte et l'industrialisation du minium de fer. Notre minium 3/7, d'un ton rouge brique, a un pouvoir protecteur réel que ne possèdent ni les oxydes de Malaga, ni les oxydes purs obtenus chimiquement.

USLIGON,
revêtement plastique, à base d'asphalte et de fibres d'amiante. S'applique directement sur le zinc, le béton, le fer, la brique. Le waterproof qui brave les averses.

VERNIS LIGOT,
la gamme la plus étendue des vernis pour tous les usages et toutes les industries. Un vernis pour chaque cas.

LIGOBLACK,
vernis antirouille, d'un noir jais brillant, à base d'huiles anthracéniques et de brai de houille. Protecteur économique des châssis de tramways, wagons, etc., etc.

MASTIC NOIR ASA,
pour les joints de machines à vapeur, de chaudières de chauffage central, etc. Résiste aux plus fortes pressions. Le plus ancien produit du genre et toujours le plus apprécié.

CARBOLINEUM. GOUDRON DESHYDRATE. Goudron végétal. Arbocarbol, le plus puissant anticryptogamique pour le traitement des arbres fruitiers.

PEINTURES ET VERNIS ignifuges, hydrofuges, cellulosiques.
Compositions imperméabilisantes pour bois, murs, papiers, toiles, etc.

COULEURS EN POUDRE, en pâte, préparées, en qualités courantes, supérieures et d'exportation.

DECAPANTS, DEROUILLANTS, régénérateurs du bois, etc. Encaustiques, cires liquides. Insecticides.

BROSSES, PINCEAUX, OUTILLAGE, ECHELLES, ECHAFAUDAGES.

La photo ci-dessus date de la fin des années 1930. Derrière la petite grille, à droite, s'ouvrait un passage longeant les bâtiments industriels et donnant accès à la rue Valduc où se trouvaient des logements pour les ouvriers de l'usine.

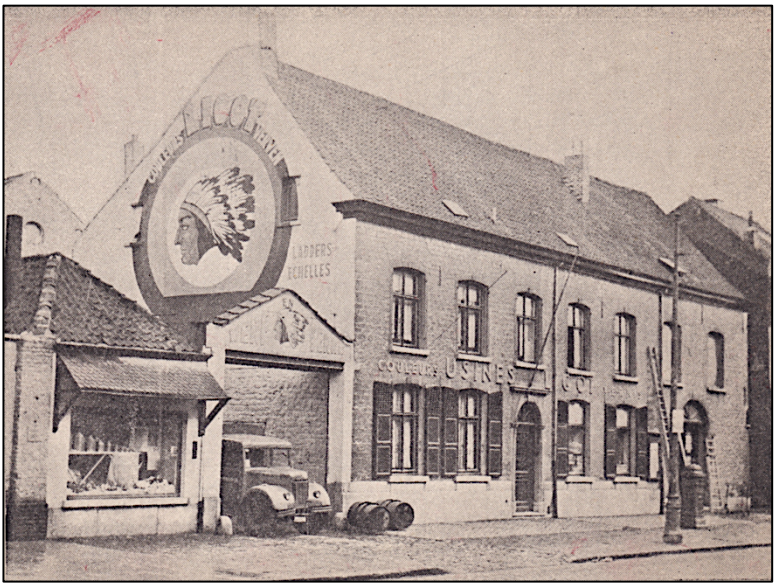

Carte de vœux de la société à ses clients, en 1949.

De gauche à droite, sur la photo : Mario Sciarelli, Eugénie Ligot, la femme d'Adolphe décédé dans un accident de voiture, et Séraphin Ligot. La photo date de la fin des années 1940.

Titre régularisé après le 6 octobre 1944

USINES LIGOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Constituée par acte passé devant Me ALFRED DELVAUX, notaire à Etterbeek, le 25 novembre 1929, publié à l'Annexe au « MONITEUR BELGE » du 9-10 décembre 1929, sous le No 18375.

Siège social : AUDERGHEM

Capital social : 1,000,000 de Francs

REPRÉSENTÉ PAR

MILLE ACTIONS DE CAPITAL DE MILLE FRANCS CHACUNE

Il est créé, en outre, cent parts de fondateur sans désignation de valeur.

ACTION DE CAPITAL

DE 1,000 FRANCS, AU PORTEUR

N° 000,882

UN ADMINISTRATEUR. UN ADMINISTRATEUR.

PROROGATION DE 30 ANS

Suite décision ss. Gén. Extr. du 24-11-1959

(Annexe Moniteur n° 30881)

TITRE RÉGULARISÉ APRÈS LE 6 OCTOBRE 1944

BRUXELLES. — IMP. BREUER, SOC. AN., 313, CHAUSSÉE D'IXELLES, TÉL. 821.37.

Action prorogée de 30 ans suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1959.

Avant 1975-76.

Dans un historique des usines Ligot rédigé vers 1975, Mario Sciarelli explique l'abandon progressif des activités de fabrication de produits chimiques :

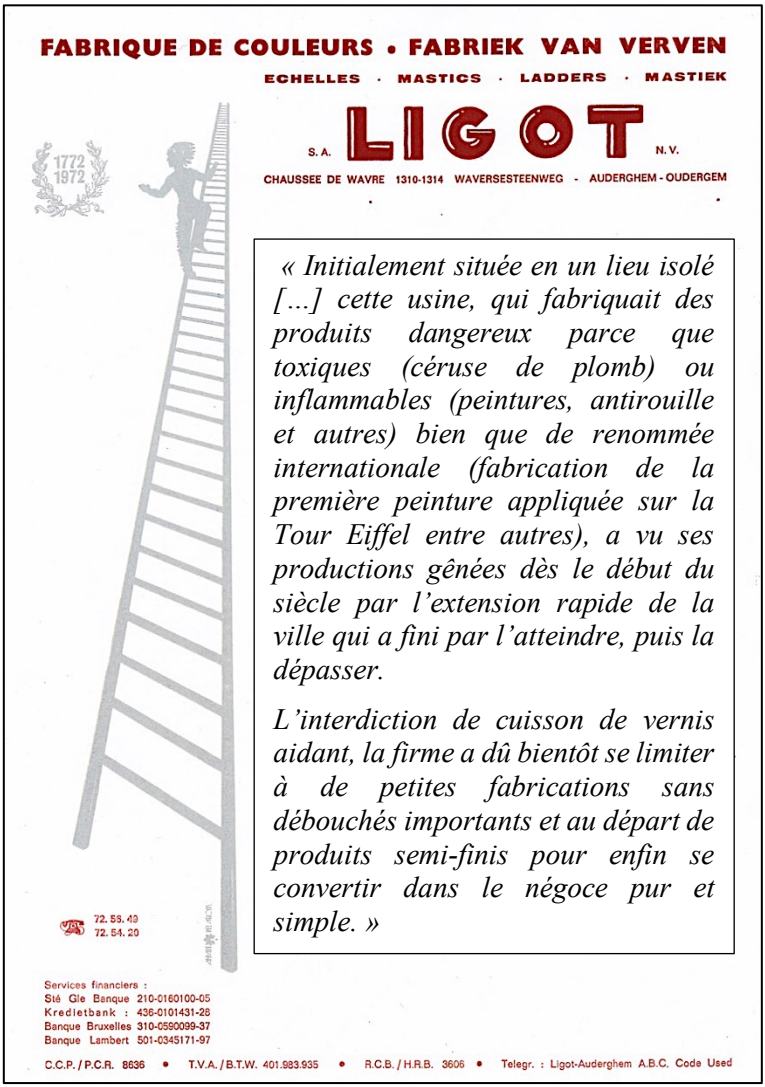

« Initialement située en un lieu isolé […] cette usine, qui fabriquait des produits dangereux parce que toxiques (céruse de plomb) ou inflammables (peintures, antirouille et autres) bien que de renommée internationale (fabrication de la première peinture appliquée sur la Tour Eiffel entre autres), a vu ses productions gênées dès le début du siècle par l'extension rapide de la ville qui a fini par l'atteindre, puis la dépasser.

L'interdiction de cuisson de vernis aidant, la firme a dû bientôt se limiter à de petites fabrications sans débouchés importants et au départ de produits semi-finis pour enfin se convertir dans le négoce pur et simple. »

Photo de la fin des années 1970.

Ci-dessous, une entête de lettre de la fin des années 1980 avec l'ancienne gravure et, à nouveau, la mention *Anno 1772*.

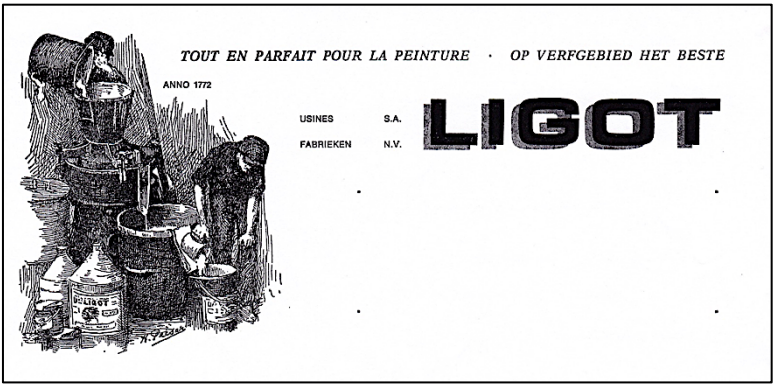

Les bâtiments industriels situés à l'arrière ont été démolis vers 1975 et le rez de la maison à front de chaussée a été transformé en magasin de vente.

LIGOT
H. Geisser